

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2018

POL8292-20
Les nationalismes contemporains : culture, identité et représentation
Mardi 9 h 30 à 12 h 30

Professeur : Alain-G. Gagnon
Local : A-3455
Téléphone : 987-3000, poste 4544
Courriel : gagnon.alain@uqam.ca

Descriptif du séminaire

Ce séminaire fait le tour des principales théories sur le nationalisme (primordialisme, modernisme, constructivisme, mobilisation des ressources, etc.) et prend en compte les approches émergentes (e.g. approches féministes, néo-culturalistes, cosmopolitistes). Le nationalisme est analysé à la fois comme phénomène historique, mouvement social, idéologie et comme expression d'une loyauté identitaire. La nature plurielle du nationalisme de même que les dynamiques entre nationalisme majoritaire et nationalisme minoritaire sont à l'étude. Les théories de la sécession sont également approfondies.

Évaluation

Travail de session (60%). Le travail de session ne peut dépasser vingt-cinq pages dactylographiées à double interligne et doit être remis pour le 13 avril 2018. Les sujets traités doivent avoir été approuvés par le professeur avant la 5^e semaine du séminaire. Dans le cadre de ces travaux, il est possible de poursuivre plus avant un questionnement soulevé dans le cadre du séminaire ou d'y aller d'un projet tout à fait original, mais l'objet principal doit toucher directement l'un des thèmes traités dans le cours.

Participation en classe (20%). Les étudiant.e.s seront appelé.e.s à faire ressortir les points saillants des lectures et à soulever des questions de fond permettant d'enrichir les échanges. Les étudiant.e.s doivent soumettre deux questions pour les fins de la discussion (une page à simple interligne) à chacun des séminaires et les déposer au bureau de la Chaire (local A-3501, département de science politique) avant 14 heures le jour précédant la rencontre.

Examen maison (20%). Une feuille d'examen sera remise aux étudiant.e.s lors du dernier séminaire. Les étudiants auront 48 heures pour compléter cet examen.

Livres recommandés:

L. Balthazar, *Le nouveau bilan du nationalisme au Québec*, 2013.

A. Dieckhoff, *Nationalism and the Multination State*, 2016.

A.-G. Gagnon, *L'Âge des incertitudes : essais sur la diversité nationale et le fédéralisme*, 2011.

Plan du cours

1. Présentation du cours (9 janvier)

2. Les contours du nationalisme (16 janvier)

- John Hall, “Nationalisms, Classified and Explained” dans Sukumar Periwal, dir., *Notions of Nationalism*, Budapest, CEU Press, 1995, pp.8-33.
- Anthony D. Smith, “The Concept and its Varieties” et “Ethnic and Religious Roots” dans *The Cultural Foundations of Nations: Hierarchy, Covenant and Republic*, Londres, Blackwell, 2008, pp. 12-47.
- Michael Billig, « Introduction » et “Flagging the Homeland Daily” dans M. Billig, *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995, pp.1-12, 91-127 (Intro. et ch.5)
- Speranta Dumitru, « Qu’est-ce que le nationalisme méthodologique? Essai de typologie » dans *Raisons politiques*, no 54, 2014, pp. 9-22.

3. Les théories du nationalisme 1 : primordialisme et ethno-symbolisme (23 janvier)

- Anthony D. Smith, *Myths and Memories of the Nation*, Oxford, OUP, 1999, p. 3-19 (repris sommairement dans *Nations and Nationalism: A Reader*, pp. 23-31).
- Michael Hechter, “Towards a Theory of Ethnic Change” dans *Internal Colonialism. The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley, University of California Press, 1975, pp.15-43.
- Gérard Bouchard “The Small Nation with a Big Dream: Quebec National Myths” dans *National Myths : Constructed Pasts, Contested Presents*, Londres, Routledge, 2012, pp. 1-23.
- Walker Connor, *Ethno-Nationalism: The Quest for Understanding*, Princeton, Princeton University Press, 1994, pp. 67-86.

4. Les théories du nationalisme 2 : l'école moderniste (30 janvier)

- Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Éditions Payot, 1989, (ch.1-4), pp.11-81.
- Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Éditions Gallimard, 1992, (Introduction et ch.1), pp. 9-62.
- Benedict Anderson, *L’imaginaire national : Réflexions sur l’origine et l’essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, pp.15-58 (Introduction, ch.1-2.).
- John Breuilly, “Reflections on Nationalism » dans *Philosophy of the Social Sciences*, vol. 15, 1985, pp. 65-73.

5. Les types de nationalisme : civique/culturel/sociopolitique/économique (6 février)

- Kai Nielsen, “Cultural Nationalism, Neither Ethnic nor Civic” dans Ronald Beiner, dir., *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, pp.119-130.
- Bernard Yack, “The Myth of the Civic Nation” dans Ronald Beiner, dir., *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, pp. 103-118.
- Michel Seymour, « Plaidoyer pour la nation sociopolitique » dans Michel Seymour, dir., *Nationalité, citoyenneté et solidarité*, Montréal, Liber, 1999, p.153-167.
- Jean Leclair « Le fédéralisme comme refus des monismes nationalistes » dans Dimitri Karmis et François Rocher, dir., *La dynamique confiance/méfiance dans les démocraties multinationales*, 2012, pp. 209-243.

6. Les perspectives contemporaines de l'étude du nationalisme (13 février)

- Nira Yuval-Davis, “Theorizing Gender and Nation” dans N. Yuval-Davis, *Gender and Nation*, Londres, Sage, 1997, pp.1-25 (ch.1).
- Michael Keating, « Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde post-souverain » dans A.-G. Gagnon et Jocelyn Maclure, dir., *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, pp. 67-103.
- Yael Tamir, “Making a Virtue out of Necessity” dans *Liberal Nationalism*, Princeton, Princeton University Press, 1993, pp. 140-167, pp. 175-176.
- Marc Helbling “Nationalism and Democracy: Competing or Complementary Logics?” “Center for Comparative and International Studies, Living Reviews in Democracy, 2009.

7. Nationalisme et démocratie (20 février)

- Pierre Elliott Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec » dans P. E. Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, pp.105-128.
- Michael Ignatieff, “Nationalism and the Narcissism of Minor Differences” dans Ronald Beiner, dir., *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, pp.91-102.
- James Tully, « Liberté et dévoilement dans les sociétés plurinationales », *Globe, revue internationale d'études québécoises*, vol.1, no 2, 1999, p. 13-36.
- Wendy Brown, “Sovereignty and Enclosure” dans *Walled States, Waning Sovereignty*, New York, Zone Books, 2010, pp. 43-71.

Semaine de lecture (26 février au 2 mars)

8. Fédération, Multination : enjeux internationaux, défis globaux (6 mars)

- Ulrich Beck, “Nationalisme méthodologique – cosmopolitisme méthodologique : un changement de paradigme dans les sciences sociales” dans *Raisons politiques*, no. 54, 2014, pp. 103-120.

- Craig Calhoun, *Nations Matter. Culture, History, and the Cosmopolitan Dream*, Londres, Routledge, 2007, pp.147-167.
- Stephen Tierney, “The Plurinational State: A Normative Challenge” in *Constitutional Law and National Pluralism*, OUP, 2006, pp. 79.
- David Held, “Culture and Political Community – National, Global and Cosmopolitan” in *Nations and Nationalism: A Reader*, pp. 317-327.

9. Construction nationale et régimes de citoyenneté (13 mars)

- Jane Jenson et Martin Papillon, « Les frontières de la citoyenneté sous tension : les Cris de la Baie James et la redéfinition de la communauté politique canadienne » dans Jules Duchastel, dir., *Fédéralisme et mondialisation : L’avenir de la démocratie et de la citoyenneté*, Montréal, Athéna éditions, 2003, pp.133-150.
- Daniel Béland et André Lecours “Canada: Nationalism, Federalism and Social Policy” in *Nationalism and Social Policy*, OUP, 2008, pp. 41-93.
- Martin Papillon et Luc Turgeon, “Nationalism’s Third Way? Comparing the Emergence of Citizenship Regimes in Quebec and Scotland” dans Alain-G. Gagnon, Montserrat Guibernau et François Rocher, dirs., *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, Montréal, IRPP, 2001, pp.315-338.
- Peter Graefe, « Nationalisme et compétitivité : le Québec peut-il gagner si les Québécois perdent? » dans A.-G. Gagnon, dir., *Québec : État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, 2003, pp.481-503.

10. Les nationalismes minoritaires et le processus de minorisation des nations (20 mars)

- Hudson Meadwell, “When Voice Encourages Exit: The Politics of Substate Nationalism in the Developed West”, dans Keith Archer et Lisa Young, dir., *Regionalism and Party Politics in Canada*, Toronto, OUP, 2001, pp.192-208.
- Brendan O’Leary, “An Iron Law of Nationalism and Federation; A (neo-Diceyan) Theory of the Necessity of a Federal Staatsvolk and of Consociational Rescue” dans *Nations and Nationalism*, vol. 7, no 3, 2001, pp. 273-296.
- Ferran Requejo “Revealing the Dard Side of Traditional Democracies in Plurinational Societies” in *Nations and Nationalism*, vol. 16, no 1, 2009, pp. 148-168.
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1469-8129.2010.00414.x/abstract>
- Alain-G. Gagnon, « Les effets du nationalisme majoritaire au Canada » dans *Au-delà de la nation unificatrice : plaidoyer pour un fédéralisme multinational*, Barcelone, Institut d’Estudis Autonomics, 2007, pp. 137-159. Tiré de la semaine 13

11. Autonomie, autodétermination et sécession (27 mars)

- Alain Dieckhoff, « La tentative sécessionniste » dans *La nation dans tous ses États*, Paris, Flammarion, 2000, pp. 245-278.
- Stéphane Dion, “Why is Secession Difficult in Well-Established Democracies? Lessons from Quebec”, *British Journal of Political Science*, vol.26, no 2, 1996, pp.269-283. Tiré de la semaine 14.

- Wayne Norman, *Negotiating Nationalism: Nation-Building, Federalism and Secession in Multinational States*, New York, OUP, 2006 – chapter 6 “A Federalist Theory of Secession” pp. 170-215.
- Alan Patten, “Democratic Secession from a Multinational State” in *Equal Recognition: The Moral Foundations of Minority Rights*, Princeton UP, 2014, pp. 232-268.

12. La politique de reconnaissance et les identités multiples (3 avril)

- Anne-Marie Thiesse, « Les identités nationales, un paradoxe transnational » dans Alain Dieckhoff et Christian Jaffrelot, dir., *Repenser le nationalisme*, pp. 193-226. Tiré de la semaine 3.
- Daniel Weinstock, « Les « identités » sont-elles dangereuses pour la démocratie » dans A.-G. Gagnon et Jocelyn Maclure, dirs., *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, pp. 227-250.
- Dimitrios Karmis, « Pluralisme et identité(s) nationale(s) dans le Québec contemporain » dans A.-G. Gagnon, dir., *Québec: État et société*, tome 2, pp. 85-116.
- Jocelyn Maclure, “La reconnaissance engage-t-elle à l’essentialisme? », dans *Philosophiques*, vol. 34, no 1, 2007, pp. 77-96. Tiré de la semaine 3.

13. Les dynamiques politiques entre nationalisme majoritaire et nationalisme minoritaire (10 avril)

- Rogers Brubaker, “National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe” dans R. Brubaker, *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 55-76.
- Jan Erk et Lawrence Anderson, “The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions?”, *Regional and Federal Studies*, vol. 19, no 2, 2009, pp. 191-202.
- John Coakley, « Les majorités nationales dans les nouveaux États. Relever le défi de la diversité » dans A.-G. Gagnon, A. Lecours et G. Nootens, dir., *Les nationalismes majoritaires contemporains*, Montréal, Québec Amérique, 2007, pp. 157-189.
- Martin Papillon, « Vers un fédéralisme post-national ? » dans Alain-G. Gagnon, dir., *Le fédéralisme canadien contemporain*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 2006, pp. 461-486. Tiré de la semaine 13.

14. L'avenir des nations et du nationalisme (17 avril)

- Bernard Yack, “Learning to Live with Nationalism” et “Conclusion” dans *Nationalism and the Moral Psychology of Community*, Chicago, Chicago University Press, 2012, pp. 286-308.
 - Charles Taylor, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États? » dans Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes : Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, pp.45-68. (Tiré de la semaine 1)
 - Anthony D. Smith, “Prospects” dans *Nationalism*, Cambridge, Polity, 2010, pp.128-158, pp.170-171.
 - Gérard Bouchard, « Un avenir pour des mythes européens » dans *L'Europe en quête d'Européens : pour un nouveau rapport entre Bruxelles et les nations*, Bruxelles, Peter Lang, 2017, pp. 129-148.
-

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514-987-0348
calacs @uqam.ca
www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514-987-3185
Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**